



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19074880

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

22 MAI 2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

Greffe

N° d'entreprise : 0452318918

Dénomination

(en entier) : **Scredema**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 260 A Grand Route à 7530 Gaurain-Ramecroix

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DEMISSION – NOMINATION PROVISOIRE D' UN ADMINISTRATEUR

Il ressort du conseil d'administration du 10 avril 2019 que Monsieur Sebastiaan Pottie, a démissionné en tant qu'administrateur à dater du 31/1/2019, pour des raisons de convenance personnelle.

Monsieur Majoral remercie chaleureusement au nom du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale Monsieur Pottie pour sa précieuse collaboration dans les activités du Conseil d'Administration.

Décharge pour sa gestion durant l'année écoulée lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale ordinaire relative à cette année.

Le Conseil d'Administration décide de nommer provisoirement, sur présentation des actionnaires de catégorie A, à la fonction d'administrateur Monsieur Lieven Volders, domicilié Gingelomstraat 14, 3400 Landen. La nomination définitive sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'Assemblée Générale.

Le mandat d'administrateur est gratuit.

Le mandat provisoire prend ce jour pour se terminer immédiatement après la prochaine Assemblée Générale.

Conformément aux statuts, trois administrateurs représentant chacun une catégorie différente d'actionnaires représentent valablement la société vis-à-vis des tiers en agissant conjointement.

Colas Belgium
Administrateur
ayant comme représentant légal Pierre Majoral

Axel Maes
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/06/2019 - Annexes du Moniteur belge